

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025

FORMATION SSIAP 2 : CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A LA PERSONNE DE NIVEAU 2



Durée :

70 Heures à raison de 5 jours/semaine + Examen



Obligations réglementaires :

Respect des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif à la formation des chefs d'équipe de sécurité Incendie et d'assistance à la personne.



Nombre de candidats :

04 candidats minimum à 12 candidats maximum par session afin de préserver les meilleures conditions d'apprentissage



Lieu :

**En Présentiel : Organisme de Formation CONVERGENCE
FORMATION**



SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025

AVANT PROPOS :

Convergence Formation est agréé à dispenser la formation SSIAP. Numéro d'agrément 0047-2023 délivré par le SDIS 06 et par autorisation préfectorale du département des Alpes Maritimes.

DESCRIPTION :

Cette formation permet aux personnels permanents des services de sécurité incendie des ERP et IGH de répondre à l'exigence réglementaire de conformité entre qualification et exercice de l'activité.



Public et Prérequis

Être titulaire d'une formation secourisme SST ou PSC1, AFPS, PSE1 en cours de validité.

Être apte physiquement, attesté par un certificat médical (selon le modèle de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié) de moins de 3 mois.



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical exigé en prérequis de la formation. Contactez-nous pour plus d'informations.



Objectifs

Obtention du diplôme de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à la personne afin de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie en sachant :

- . Appliquer les règlements de sécurité incendie
- . Procéder à l'entretien élémentaire des matériels de secours
- . Diriger le poste de sécurité lors des sinistres
- . Porter assistance aux personnes
- . Assurer la formation du personnel
- . Informer la hiérarchie



Délai d'acceptation de la convention d'entrée en formation

Le candidat à la formation SSIAP2 bénéficie de 14 jours pour acceptation de sa convention d'entrée en formation.



Formateurs

Tous les formateurs justifient des compétences et autorisations spécifiques pour intervenir dans la formation SSIAP. L'expérience et les qualifications des formateurs sont conforme aux exigences de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la profession, aux modalités de formation et aux conditions pour exercer.

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
-------	-----------------------	----------	---------	--------	-----



Programme

La formation en vue de l'obtention du SSIAP 2 comprend 4 parties distinctes :

1ère partie : Rôle et missions du chef d'équipe		38H00
Séquence 1	Gestion de l'équipe de sécurité	04H00
Séquence 2	Management de l'équipe de sécurité	02H00
Séquence 3	Organisation d'une séance de formation	12H00
Séquence 4	Gestion des conflits	04H00
Séquence 5	Evaluation de l'équipe	02H00
Séquence 6	Information de la hiérarchie	04H00
Séquence 7	Application des consignes de sécurité	04H00
Séquence 8	Gérer les incidents techniques	04H00
Séquence 9	Délivrer le permis feu	02H00
2ème partie : Manipulation du système de sécurité incendie		10H00
1 ^{ère} séquence	Système de détection incendie	04H00
2 ^{ème} séquence	Le système de mise en sécurité incendie	04H00
3 ^{ème} séquence	Installations fixes d'extinction automatique	02H00
3ème partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie		06H00
1 ^{ère} séquence	Réglementation Code du Travail	04H00
2 ^{ème} séquence	Commissions de sécurité et Commission d'accessibilité	02H00
4ème partie : Chef du Poste Central de Sécurité en situation de crise		16H00
1 ^{ère} séquence	Gestion du poste Central de Sécurité	10H00
2 ^{ème} séquence	Conseils techniques aux services de secours	06H00



Matériels pédagogiques

Salles équipées d'écrans connectés, rétroprojecteurs et tableau blanc.

Système Quizzbox et manettes pour entraînement QCM et examen

Supports de cours remis aux participants.

Tout le matériel nécessaire à la formation spécifique du SSIAP conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié (articles matériels affectés aux plateformes pédagogiques).



Evaluation

Evaluation formative continue sous forme de devoirs à questions ouvertes/QCM/exercices pratiques, évaluations orales, évaluations de gestion de crise au PCS avec événements et anomalies qui se succèdent.

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025



Obtention du diplôme

La présentation du candidat à l'examen pour l'obtention du diplôme ne sera possible que si l'ensemble des modules exigés ont été suivis.

Le candidat sera certifié s'il obtient la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte aux épreuves orale et pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1^{re} présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou plusieurs épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.



Jury

La composition du jury garantit son impartialité. Les membres du jury sont au nombre de 2

- 1 membre du SDIS 06, préventionniste et président du jury
- 1 membre SSIAP3 (chef de service de sécurité incendie et d'assistance à la personne) en exercice
- ou 1 membre SSIAP3 adjoint du chef de service de sécurité incendie et d'assistance à la personne
- 1 deuxième membre SSIAP3 (chef de service de sécurité incendie et d'assistance à la personne) en exercice

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	21/02/2025

EPREUVES	THEME	DUREE	EVALUATION	REMARQUES
Ecrite	QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses multiples)	40 min	preuve notée sur 20 une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme	Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
Orale	Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min. Il pourra utiliser tous les supports existants qui devront être mis à sa disposition (tableau blanc ou papier, retro projection, vidéo projection).	15 min	Epreuve évaluée apte/inapte	Le jury devra principalement évaluer la pertinence technique des propos de la séquence pédagogique. L'aptitude à la pédagogie ne doit pas être le seul critère d'élimination. L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation L'épreuve se déroulera avec documents.
Pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise (SSI de catégorie A en fonction). L'épreuve devra intégrer une dégradation du contexte avec au moins trois incidents ou anomalies. Le candidat remettra au jury sa main courante à la fin de l'épreuve.	20 min	Epreuve évaluée apte/inapte	Le jury devra pouvoir apprécier la capacité du candidat à exposer de manière synthétique, à dialoguer et argumenter à partir de ses connaissances personnelles et de tout texte ou document